

Code d'article 109.20**Description** SACS SOS AVEC ANSES**Catalogue** COT 43, DEL 57, HOS 193**Date de modification** 19/01/2023 15:41:47**Spécifications du produit**

Unité de mesure MILLE
Dimensions 26+14x32 CM
Matériel KRAFT
Couleur NATUREL
Grammage 80 G/M2
Poids net d'une unité (g) 37,40

**Codes**

Intrastat 48194000
ITF14 18420499109203
EAN13 8420499109206



Triman et Info-Tri

Colisage

Unités qui entrent dans une palette selon l'article 250 (kg, m2, etc.)
Paquet
Dimensions paquet (cm) 29,00 x 44,50 x 48,50
Poids paquet (kg) 9,50
Volumétrie 0,0625893

Unités qui entrent dans une palette selon l'article 250 (kg, m2, etc.)
Carton
Paquets /carton 1
Dimensions carton (cm) 29,00 x 44,50 x 48,50
Poids carton (kg) 9,50
Volume de chargement du conteneur en m³ 0,0625893



Triman et Info-Tri

Palette
Cartons / couche 6
Cartons / palette 18
Conditionnement (U base x couches) 6 x 3
Poids (kg) 193,20
Type de prix incorrect E159: 120,00 x 80,00 x 14,00

Caractéristiques

Recyclé



Recyclable



Biodégradable



Réutilisable



Certificats



Ce produit est conforme aux dispositions du règlement (CE) n° 1935/2004 du Parlement Européen et du Conseil du 27 Octobre 2004 concernant les matériaux et objets destinés au contact avec les aliments.



Depuis 2005, Garcia de Pou est certifié à la norme UNE-EN ISO 9001 – Système de gestion de qualité. N° Registre 0.0404392 (TUV RHEINLAND).

Nº RSIPAC: 39.04307/CAT
RGSEAA: 39.00942/GE

Registre Sanitaire des Industries et Produits Alimentaires.



Ce produit est certifié PEFC, c'est-à-dire qu'il provient de forêts gérées de manière durable et de sources contrôlées.



Produit comportant au moins 20% de matières recyclées.



Matériau biodégradable : il se décompose en éléments chimiques naturels grâce à l'action d'agents biologiques et physiques sous certaines conditions environnementales qui se produisent dans la nature.

Reg. (CE)
2023/2006

Règlement de la Commission CE 2023/2006, du 22 décembre 2006, relatif aux bonnes pratiques de fabrication des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec les denrées alimentaires.